

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 30

Artikel: Au tribunal de police
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pouâve rein dere que : « Pôrta la morta, tchinkha la mora ». Hans-Gotlièbe fasai : « Ferchetou nute, creibe tutche ! ». Pipiopoloff desai : « Trotze-koïe, matche-koff ». Godème bouélave : « Yesse, veri vouèle ». Anatole bramâve : « Hé, frangin, v'la du bath, quèq'cè que j' boulotte ! ». Et Jean-Louis sè peinsâve tot bounameint :

— M'einlèvai se sant pas fou, stau corps, quinta leinga dau diâblio dèvesan-te ?

L'étai bin, ein veretâ, dâi leingue dau diâblio, et du clli dzo ne purant pe rein dèvesâi autrement. Et l'e disne que Capiano l'a étâ lo père de l'étalian ; Hans-Gotlièbe, dau tutche ; Pipiopoloff, dau russe ; Godème, de l'anglais ; Anatole, dau français.

Jean-Louis, li, l'a pu continuâ à devesâ lo patois. Por quant à la tor, n'a jamé étâ finiâ, on pâo oncora la vère ein Gauze.

MARC A LOUIS.

Une réforme. — Le jeune Gaston X., que sa famille destine à la magistrature, se distingue pas une nonchalance et une paresse invincibles. Le matin, par exemple, il ne peut sortir du lit.

Son père lui demandait un jour son opinion sur la réforme judiciaire :

— Ah !... si les députés étaient intelligents, répondit-il, en dehors de la magistrature assise et de la magistrature debout, ils créeraient une magistrature couchée...

Au tribunal de police. — *Le président.* — Il est inutile de vous obstiner à nier ; il y a deux témoins qui vous ont vu.

L'accusé. — Eh bien, après, qu'est-ce que ça prouve ? J'en citerai plus de cinquante qui ne m'ont pas vu.

LA NATIONALITÉ DE L'ABSINTHE

Rassurez-vous, il ne s'agit nullement ici de revenir sur la question de l'absinthe. Elle est liquidée. Le peuple a prononcé. L'absinthe a perdu son procès et le délai de vingt-quatre heures accordé à tout condamné pour maudire ses juges est expiré.

C'est d'une simple remarque qu'il s'agit.

Notre excellente voisine, la France, si souvent empressée à s'approprier nos célébrités littéraires, scientifiques et autres — tout grand homme est Français, c'est chose convenue — n'adopte pas avec le même entrain nos ex-petits péchés, si péchés il y a, qui sont d'ailleurs aussi les siens.

Toute personne qui passe en gare de Pontar-

madame Michu, puisque vous allez à la boucherie, vous seriez bien aimable de me rapporter du mou pour mes chats.

LA VOIX DE Mme MICHU : Oui, oui !

SCÈNE II

Mlle SPITZIG et CÉLESTINE

Tandis que Mlle Spitzig achève de ranger avec goût l'étagère des primeurs, la porte de l'arrière-boutique s'ouvre, laissant passer Célestine, les bras chargés d'une corbeille de pommes de terre.

CÉLESTINE (déposant son fardeau à terre). — Ouf !... (Apercevant Mlle Spitzig.) Ah ! c'est vous ! Bonsoir, mademoiselle... Et la patronne, elle est pas là ?

Mlle SPITZIG. — Elle est allée porter ses choux à la boucherie.

CÉLESTINE (mettant les pommes de terre dans une grande écuelle). — Et jusqu'à son retour vous voudrez bien me tenir compagnie ?... Vous êtes toujours la même bonne personne, mademoiselle, et je vous suis bien reconnaissante...

Mlle SPITZIG. — Mais je ne comprends rien à ta gratitude, ma chère Célestine.

CÉLESTINE. — Si fait, vous savez bien que j'ai peur d'être seule le soir à la boutique, surtout depuis qu'on vole tout autour de chez nous.

Mlle SPITZIG. — De quels vols parles-tu ?

CÉLESTINE. — Des deux cents francs qu'on a pris

lier peut voir circuler sur les lignes françaises, et remplis d'une absinthe cultivée, distillée sur sol français et destinée à des palais français, des wagons aux deux extrémités desquels, à titre de réclame sans doute, est peint l'écusson suisse. Sur quelques étiquettes de bouteille, même, au-dessous de l'écusson fédéral, on peut lire cette indication : *Pontarlier, frontière suisse*.

On fit jadis grand tapage contre certains crachoirs hygiéniques, très usités en Allemagne, et sur lesquels figurait, tout honteux de pareil honneur, l'écusson suisse. On expliqua que soit étourderie, soit ignorance, le peintre avait fait une interversion de couleurs. Il avait orné les dits crachoirs de la croix blanche sur fond rouge de l'écusson fédéral, en lieu et place de la croix rouge sur fond blanc des sociétés sanitaires.

Par gain de paix, on accepta cette explication. Un conflit diplomatique put ainsi être évité. Mais jusqu'à complète extinction, par accidents successifs, des malencontreux ustensiles, on continua, dit-on, en Allemagne, à souiller en tout bien tout honneur les armoiries sacrées de la patrie de Guillaume Tell.

Or maintenant que l'absinthe a été honnie par la grande majorité de notre peuple, maintenant que, chargée à tort ou à raison de tous les malheurs, de tout l'opprobre de la nation, elle a été bannie de notre sol, il est piquant de constater qu'une absinthe étrangère voyage, triomphante, hors de chez nous, sous pavillon helvétique ?

Vrai, c'est drôle, n'est-ce pas ?

Livres d'occasion

en vente au bureau du *Conteur vaudois*, rue Etraz 23 (1^{er} étage) :

Documents relatifs à l'histoire du Pays de Vaud, dès 1293 à 1750 (Genève, Manget et Cherbule, décembre 1817). 4 vol. relié dos et coins peau.

A. VERDEIL. — *Histoire du canton de Vaud.* (Lausanne, Librairie de D. Martignier, 1854) 4 vol. reliés, peau rouge.

Mme NECKER-DE SAUSSURE. — *L'Education progressive ou étude du cours de la vie* (T. I. Etude de la première enfance. — T. II. Etude de la dernière partie de l'enfance.) (Lausanne, Imprimerie de Marc Ducloux, 1834.) 2 vol., reliés dos et coins peau.

GUSTAVE CHOUQUET. — *Histoire de la musique dramatique en France depuis ses origines jusqu'à nos jours.* Ouvrage couronné par l'Institut. (Paris, Librairie Firmin Didot frères, fils et Cie, 1873). 1 vol., relié dos et coins peau.

à la mère Patet, la repasseuse, et des lapins que M. le pasteur s'est laissé chiper.

Mlle SPITZIG. — J'ignorais ces larcins, mais ici, dans la maison, nous pouvons être sans crainte, puisque M. Mars habite sous notre toit.

CÉLESTINE. — Oh ! la, la ! le père Mars !

Mlle SPITZIG. — Il me semble qu'il ne t'en impose pas beaucoup le père Mars, comme tu l'appelles !

CÉLESTINE. — Ma foi, si nous n'avons que lui pour nous garder, les cambrioleurs auront beau jeu !

Mlle SPITZIG. — Mais c'est un homme !

CÉLESTINE. — Oui, oui, un honhomme.

Mlle SPITZIG. — Un garde-champêtre, un ancien soldat de la Légion étrangère et qui a vu le feu dans mainte bataille, il me le racontait hier encore.

CÉLESTINE. — Eh bien, voulez-vous que je vous le dise : en fait de feu, il n'a jamais vu que le feu sous la marmite ; je le tiens de Finot, dont le parrain a servi dans l'armée du père Mars.

Mlle SPITZIG. — Finot est un polisson.

CÉLESTINE. — Mais puisque c'est son parrain qui le lui a dit ; et puis Finot ne peut mentir à sa cousine.

Mlle SPITZIG. — Comment, c'est ton cousin ?

CÉLESTINE. — Mon cousin germain, oui, mademoiselle.

Mlle SPITZIG. — Ah ! c'est pour cela qu'il vient si souvent te voir ?

CÉLESTINE. — Oui, nous combinons quelque chose.

Bière à la glace. — Des habitués d'un café-brasserie se plisaient à dire à la fille que la bière n'était pas fraîche.

Impatientée, celle-ci va droit au marchand de glace, qui entrat en ce moment, et lui dit : « Tâchez donc de nous donner de la glace fraîche, ces messieurs se plaignent ».

Le marchand. — Où mettez-vous la glace ?

La fille. — A la cave.

Le marchand. — Et la bière ?

La fille. — Au boutelier.

Question d'enfant. — Bébé vient de casser son verre plein sur la nappe toute blanche. Il reçoit une verte semonce. Son père le traite d'enfant insupportable, de petit malpropre, et autres améités.

Mais voilà qu'en se démenant le père casse lui-même un autre verre. Ebahissement, silence profond.

Au bout d'un instant, bébé lève timidement la tête :

— Papa ! comment qu'il faut dire quand c'est toi qui casse.

Passe-temps.

La solution de notre dernier mot-triangle est la suivante : *S, If, Oie, Doré, Upsal, Aconit, Valentine, Rochelle, Urticaire, Ermatingen, Terpsichore, Numismatique, Ornithorinque, Constantinople*, et sur l'hypothénuse : *Conteur vaudois*.

Nous avons reçu 46 réponses justes et le sort a donné la prime à M. Eug. Margot, à Chamby sur Clarens.

Acrostiches.

il	ui
il	lm
ot	le
ie	it
ot	in
pi	ne
de	ri
om	er
	ms
	on
	au
	ys
	ac

Chaque point doit être remplacé par une lettre formant un substantif avec les deux autres lettres indiquées. De plus, les lettres remplaçant les points forment entre elles deux noms connus.

PRIME : Un vol., *L'An mille*, « formation de la légende de l'an mille », par Jules Roy.

Mlle SPITZIG (à part). — Nous y voilà ! (*A Célestine.*) Est-il indiscret de te demander si cette conspiration est bien noire ?

CÉLESTINE. — Une conspiration ! Mais c'est une partie de plaisir que nous projetons, et nous compsons même sur vous pour qu'elle réussisse.

Mlle SPITZIG. — En quoi puis-je donc vous être utile ?

CÉLESTINE. — Voici : la Jeunesse d'Epalinges leva le Nouvel-An par une mascarade. On nous a priés d'y participer. Nous ne demandons pas mieux, Joseph et moi. Il a déjà obtenu la permission de son patron, lui. Moi, j'ai pas encore osé en parler à Mme Michu... Vous savez qu'elle n'est pas commode.

Mlle SPITZIG. — Et tu voudrais que je lui en dise un mot ?

CÉLESTINE. — Voilà.

Mlle SPITZIG. — Mais je le ferai de grand cœur, ma petite Célestine. Ta patronne n'est pas si terrible que cela ; vive, oui ; mais elle a bon cœur. Je te promets de lui parler ce soir même.

CÉLESTINE. — Vous êtes un ange ! (*On entend frapper à la porte.*)

Mlle SPITZIG. — Il me semble qu'on heurte. (*Elle ouvre la porte donnant sur la rue. Parait Finot, un paquet sous le bras.*) Eh bien, puisque tu ne seras pas seule, je te laisse. (*Elle sort.*)

(A suivre.)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT
Lausanne. — Imprimerie AMI FATI.